



Presse

Lu pour vous

Europe 1

Mardi 23 juillet 2019

Un policier se suicide tous les cinq jours : "Il faut s'attaquer une bonne fois pour toutes aux causes"

Par Salomé Legrand et Thibault Mathieu

Trois policiers se sont suicidés depuis ce week-end dans le Pas-de-Calais, le Gard et l'Isère. Si une cellule de soutien et d'écoute a été mise en place par le ministère de l'intérieur en avril, les syndicats demandent de s'attaquer véritablement aux causes.

un CRS, un formateur dans une école de police et un membre de la direction centrale de la Sécurité publique - se sont donné la mort depuis le week-end dernier dans le Pas-de-Calais, le Gard et l'Isère. Cela porte à 43 le nombre de suicides dans la police nationale depuis le 1er janvier, selon les syndicats. Soit un tous les cinq jours. Fin avril, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner avait installé une "cellule alerte prévention suicide" pour "briser le silence". Un geste encore insuffisant pour Denis Jacob, secrétaire général du syndicat Alternative Police CFDT, qui s'est exprimé mardi matin d'Europe 1.

"Un lien de cause à effet avec l'activité professionnelle"

"Le suicide, c'est très complexe, c'est multifactoriel. Mais très souvent, le milieu professionnel est la goutte d'eau qui fait déborder le vase", diagnostique-t-il. "Il ne faut pas se poser trop de questions : si la grande majorité des fonctionnaires de police utilisent leur arme de service, très souvent à proximité ou dans le commissariat où ils travaillent, c'est bien qu'il y a un lien de cause à effet avec l'activité professionnelle".

Affecté dans une compagnie de Béthune, le CRS qui s'est suicidé dans la nuit de dimanche à lundi s'est d'ailleurs "tiré une balle dans le cœur avec son arme, dans sa chambre de service", selon une source policière. Le formateur, en poste à l'école nationale de police de Nîmes, a quant à lui mis fin à ses jours par pendaison, à son domicile de Poulx, dans le Gard.

Les conditions de travail en question

"Il faut s'attaquer une bonne fois pour toutes aux causes", enjoint Denis Jacob. "Cela passe par la relation hiérarchique, le management, les conditions de travail, des commissariats rénovés, les moyens, les équipements... À défaut de pouvoir aider un collègue en difficulté dans sa vie personnelle, il faut qu'on puisse au moins lui permettre d'avoir des conditions de travail satisfaisantes et qu'il puisse s'épanouir au moins dans son activité professionnelle".

Un dispositif de soutien existe déjà pour la profession, depuis les années 1990 : le Service de Soutien Psychologique Opérationnel (SSPO), composé de 89 psychologues cliniciens répartis dans toute la France. Ceux-ci avaient pu mettre en place 32.000 entretiens de soutien l'an passé. Quelque 35 policiers et 33 gendarmes s'étaient toutefois suicidés, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.